

par les catastrophes majeures. Leurs efforts combinés atténuent les répercussions sur la vie humaine et réduisent les dommages. L'Agence spatiale canadienne offre gratuitement à l'utilisateur final de précieuses données obtenues par RADARSAT-2. La charta a été activée à l'occasion de plus de 520 catastrophes dans plus de 120 pays. En 2017, le Canada a offert 24 des 44 activations, fournissant 108 scènes traitées (images prises par satellite).

Le Canada collabore avec des partenaires internationaux, notamment l'UNHCR, pour aider et protéger les réfugiés et les autres personnes déplacées de force. Les réfugiés s'enfuient au-delà des frontières de leur pays natal en raison de graves menaces pour leur vie, de menaces de graves préjudices corporels ou de menaces pour la liberté. Ils ont besoin de protection, d'une aide d'urgence et d'autres formes de soutien.

Par exemple, dans la crise en Syrie, la protection des enfants est un besoin primordial. En 2017, avec l'aide du Canada et d'autres donateurs, l'UNHCR a accordé un soutien à plus de 694 000 filles et garçons dans la région. Parmi les services fournis, on compte l'appui psychosocial et l'accès aux services sociaux, y compris pour les enfants séparés de leur famille et ceux qui ont été victimes de violence, d'abus ou d'exploitation. Le Canada œuvre également à protéger les populations touchées par la crise grâce à son engagement multilatéral. Citons par exemple le travail accompli par le Canada pour renforcer les résolutions des Nations Unies qui portent sur la protection des civils et le droit international des droits de l'homme.

Le leadership du Canada en matière de réinstallation des personnes à protéger est reconnu dans le monde entier. Le Canada protège les réfugiés et les personnes vulnérables en les accueillant au pays dans le cadre de son plan de gestion de l'immigration. Le Canada est membre de la communauté internationale et signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et du Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés. L'UNHCR est le gardien de ces documents juridiques. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) travaille en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, principalement l'UNHCR, pour offrir une protection à ceux qui en ont le plus besoin. La contribution d'IRCC représentait 462,9 millions de dollars en ADO en 2017-2018. Ce chiffre regroupe le soutien fédéral accordé aux réfugiés, aux réfugiés titulaires d'un permis de séjour et aux demandeurs d'asile en attente de la décision de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada en 2017-2018. Il comprend également des subventions administrées par l'intermédiaire du Programme d'élaboration de politiques en matière de migration d'IRCC à des projets relatifs à la migration et au renforcement des capacités des réfugiés dans les pays en développement pendant la même période.

Les demandeurs d'asile peuvent présenter une demande à un point d'entrée ou dans un bureau intérieur de l'Agence des services frontaliers

du Canada (ASFC) ou d'IRCC. Ces demandes d'asile sont régies en partie par des traités internationaux que le Canada a promis de respecter. Pendant l'exercice 2017-2018, le Canada a reçu près de 54 000 demandes d'asile.

En 2017-2018, le Canada a réinstallé 24 456 réfugiés en provenance du monde entier. Cela comprenait la réinstallation de 1 200 victimes yézidis hautement vulnérables de la persécution par Daesh en 2017. Au total, 1 322 victimes de la persécution par Daesh sont arrivées au Canada, dont 1 234 victimes parrainées par le gouvernement et 88 victimes parrainées par des particuliers. IRCC continue de prendre des engagements pluriannuels visant à réinstaller les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Les nouveaux engagements pluriannuels du Canada consistent à réinstaller 10 000 réfugiés en provenance d'Afrique et 10 000 réfugiés venus du Moyen-Orient entre 2018 et 2020.



## SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE EN SYRIE

En Syrie, grâce à un financement canadien, des bénévoles ont été formés et équipés pour fournir des services médicaux d'urgence dans leurs collectivités locales par des équipes d'intervention en cas d'urgence communautaire (CERT). Rabab, chef d'équipe, explique ce qui l'a poussée à se porter volontaire :

« Nous formions un groupe de jeunes gens et nous avons commencé à nous demander ce que nous pourrions et devrions faire pour aider notre collectivité. Cela m'a poussé à me porter volontaire. Les CERT sont responsables du sauvetage des blessés en cas d'événement faisant un grand nombre de victimes. Nous sécurisons le périmètre, nous fournissons des premiers soins et nous transportons les blessés vers les établissements de santé, et nous sensibilisons la collectivité. Nous estimons que notre présence rassure les gens à la suite d'un événement qui a fait un grand nombre de victimes. Lorsque nous sommes sur les lieux, les gens nous reconnaissent, ils nous respectent et ils travaillent avec nous. Cela nous permet d'effectuer notre travail de manière plus efficace. »